



## Un été sous tension écologique et sociale

Dans tout le pays, le dérèglement climatique se traduit partout par des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, la remontée du climat méditerranéen ... L'inaction gouvernementale en matière écologique et les récentes déclarations de Macron sur les pauses nécessaires sur les normes environnementales ne peuvent que nous inquiéter face à une situation qui ne cesse de se dégrader. La question de l'eau est devenue centrale dans notre département mais elle n'est pas la seule à susciter l'inquiétude alors que l'été va commencer. Alors que le gouvernement mise régulièrement sur la sécurité, ce n'est pas en terme caméras, de répressions qu'elle se joue. Les habitants ont réellement besoin de plus de sécurité sanitaire, plus de sécurité sociale plus de sécurité contre les incendies, plus de sécurité sur l'accès aux ressources élémentaires (eau, alimentation, logement ...), plus de sécurité énergétique.

Dans les Pyrénées Orientales, les problématiques sont nombreuses à l'approche d'une saison estivale qui s'annonce sous très haute tension suite à une saison hivernale déjà marquée par la sécheresse.

Notre département marqué par un taux de pauvreté et de chômage parmi les plus hauts (4<sup>ème</sup> dans le classement national), n'a pas d'industries, pas de grosses entreprises, beaucoup d'emplois sont dans le tourisme, l'agriculture et l'aide à la personne principalement. Géographiquement la mer et la montagne rythment le travail saisonnier. La priorité a toujours été donnée au tourisme qui génère un très gros afflux de population, la ville d'Argelès sur mer passant par exemple de 10 000 habitants à 150 000 l'été, le département de 480 000 à 1,5 millions.

L'accueil de ces touristes évolue lui aussi avec une montée en gamme des hébergements notamment dans les campings et la multiplication des locations saisonnières. Ces paramètres rendent de plus en plus inaccessible le logement pour les travailleurs et travailleuses et les habitant.es de ce département. L'insuffisance des logements sociaux est aussi une réelle problématique notamment chez les jeunes obligés de vivre de plus en plus longtemps chez leurs parents. Les travailleuses et travailleurs saisonniers sont en grande difficulté pour trouver un logement ce qui a conduit le préfet à enfin commencer à chercher des solutions après des années d'alertes. Seule la situation compliquée de l'emploi a permis de débloquer la situation.

Le tourisme a aussi une conséquence sur les ressources. Aujourd'hui, la situation hydrique du département prend un sens tout particulier avec une pénurie de la ressource, l'absence de pluie depuis un an et demi et des villages qui n'ont déjà plus d'eau potable au mois de mai. Les ruisseaux, fleuves et rivières sont au plus bas même en montagne. La surpopulation et les comportements des vacanciers entraînent une forte pression sur la ressource en eau. La montée en gamme des campings pour la plupart situés à moins de 100 m de la Méditerranée et leur concurrence féroce a vu leur petite piscine des années 1980 se transformer en de véritables espaces aquatiques que beaucoup de touristes ne quittent pas de leur séjour ... La montée en gamme entraîne aussi la multiplication des spa et espace bien être très gourmands en eau. Le Golf de Saint Cyprien à 1 km de la mer dans un climat méditerranéen arrose abondamment ses greens pour les touristes fortunés et un nouveau projet de golf est en projet à 5 min de Perpignan (la sécheresse actuelle aura peut-être raison du projet). Un autre tourisme respectueux de l'environnement et des populations est possible à condition de le construire collectivement. Un tourisme qui préservera les ressources et dont les normes sociales seront de haut niveau.

La gestion de l'eau est aussi un problème. Nous réaffirmons la nécessité de la création d'une régie publique. La gestion de l'eau doit être un service public sorti des marchés financiers et des entreprises privées qui privatisent la ressource pour maximiser leurs profits et minimisent les investissements nécessaires à la réfection des réseaux qui sont la source d'une perte très importante de la ressource. Alors que de nombreuses agglomérations ou grandes villes, quelque soit leur bord politique, font le choix du service public, l'agglomération de Perpignan à l'opposé de ces décisions choisit encore une fois le secteur privé !

Régulièrement avec l'été, les prix des produits alimentaires augmentent dans les lieux touristiques, une double peine au vu de l'inflation des mois précédents. Ce sont encore une fois les plus démunis qui vont payer l'addition et ne pourront se nourrir correctement, la sécheresse entraînant elle aussi une hausse du prix des légumes. Les salarié-es de l'agriculture seront sûrement lourdement impactée par les mesures de restrictions d'eau qui va faire baisser l'activité dans le secteur agricole.

## **Santé**

Cet afflux de population est une réelle problématique sur les services de santé déjà exténués et en sous-effectif toute l'année. Le nombre de généralistes, de maison de santé n'augmentant pas pendant l'été, c'est bien sur le service des urgences que vont se déporter les besoins de santé des 1 millions d'habitants estivaux supplémentaires, dans des structures de soin déjà laissées exsangues par 15 ans de restrictions budgétaires et de manque d'anticipation.

Comme tous les hôpitaux, celui de Perpignan rencontre de grande difficulté pour conserver les médecins hospitaliers. Les salaires et les conditions de travail ne facilitent pas le recrutement quand pour la même activité les salaires sont bien supérieurs dans le privé. L'été ne fait qu'amplifier les difficultés déjà présentes.

Certains jours, les pompiers sont parfois bloqués 2 heures devant l'entrée des urgences de l'hôpital en raison du surcroît d'activité. Des pompiers qui attendent devant l'hôpital ce sont des pompiers qui ne sont disponibles pour d'autres intervention de secours. Le 15 quand à lui est souvent saturé d'appels.

Canicule, ce mot renvoie la mémoire des soignants dans les années 1976 puis 2003 avec leur cortège de souffrance, des personnes alitées déshydratées dont il fallait s'occuper et de soignants exténués. Qu'elles conséquences avons-nous tirés de ces avertissements ? Qu'avons-nous mis en place pour faire face à de tels événements ?

Augmenter la capacité d'accueil des structures ? Non le nombre de lits disponibles dans les établissements de santé a même diminué depuis ces tristes épisodes !

Nous avons installé des climatiseurs dans les chambres pour les plus nantis, dans les pièces de vie ou les couloirs pour les autres. Baisser la température corporelle c'est bien, mais réhydrater c'est mieux et pour réhydrater il faut du personnel.

Augmenter le nombre de personnel ? Non, le nombre de soignants reste contraint par la logique d'économie budgétaire !

La crise du COVID 19 a mis en évidence la fragilité de notre système de santé et de son manque d'anticipation. Cette crise du COVID a aussi mis en évidence le dévouement, le courage et l'abnégation des personnels de santé. Cette nouvelle crise qui s'annonce va encore une fois mettre en avant toute la résilience dont les soignants sont capables pour assurer au mieux la sécurité des patients.

Faut-il toujours compter sur cette seule résilience pour passer les crises successives ? Jusqu'à quand ?

Notre département a tout misé sur les richesses apportées par le tourisme mais il est nécessaire d'intégrer tous les besoins générés dans l'équation et assurer le développement de toutes les structures indispensables à l'accueil de ce surcroit de population.

Aujourd'hui, la situation hydrique du département prend un sens tout particulier avec une pénurie de la ressource, l'absence de pluie depuis un an et demi et des villages qui n'ont déjà plus d'eau potable au mois de mai. Les ruisseaux, fleuves et rivières sont au plus bas même en montagne et la sécheresse risque de provoquer un été ponctué d'incendies avec des problématiques d'approvisionnement d'eau pour les pompiers. Il n'y a plus de saison des incendies qui déjà trouvent des terrains favorables toute l'année. Pour cette raison ce n'est pas le budget des armées qu'il faut augmenter mais bien celui permettant de lutter efficacement contre les incendies.

## Pompiers



La sécheresse s'étend au budget des SDIS de manière générale. Il est temps d'insuffler un nouveau système pour faire face aux défis écologiques et sociaux. Cela passe par de nouvelles marges financières allouées par l'Etat aux conseils départementaux qui souhaitent investir dans la protection de leurs territoires. Malgré ces difficultés, nous tenons à saluer l'effort financier exceptionnel du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales qui a augmenté le budget du SDIS 66 de plus de 7 millions d'euros en 2022 alors que l'enveloppe fournie par l'Etat est insuffisante.

Les défis sont déjà là, la surface brûlée a été multipliée par presque 4 en 2022 dans les Pyrénées-Orientales, soit au total 1 442 ha contre 403 ha en 2021. Les projections climatiques sont établies, il y aura plus de feux de forêts et ils seront plus intenses. Des conditions d'interventions pour les sapeurs-pompiers plus difficiles (canicules, raréfaction de l'eau). En parallèle, l'activité du secours à personne ne nous laissera pas de répit, elle représente 80% de nos interventions. Cette sollicitation augmentera en raison des canicules, du vieillissement de la population et de l'afflux des touristes.

Notre modèle de sécurité civile s'assèche également.

Il repose essentiellement sur les sapeurs-pompiers volontaires qui sont la très grande majorité de nos effectifs. C'est notre fragilité, car la disponibilité de citoyens impliqués est en constante diminution et ceux qui répondent présents s'épuisent. Les repos de sécurité sont aussi difficiles à tenir pour les volontaires qui enchaînent travail et gardes ce qui peut les mettre en danger dans chacune de leurs deux activités. De plus les habituels renforts de l'été venant des autres départements sont de moins en moins nombreux. En effet, le réchauffement climatique est responsable de nombreux feux dans les régions plus au Nord qui étaient jusqu'à présent relativement épargnées. Les pompiers sont alors moins disponibles pour aider les Régions où l'afflux de population estivale est important.

Nous revendiquons un plan de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels en conséquence, pour faire face aux besoins. La proposition de loi en cours visant à renforcer la lutte contre le risque d'incendie n'emmènera qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins.

La crise écologique et sociale que nous vivons et ses conséquences sur le département montrent qu'il est nécessaire de créer des emplois permettant de répondre aux besoins des populations et des emplois permettant de répondre à l'urgence sociale et à l'urgence écologique.

## **Saisonniers : Tout ça pour ça !**

La convention territoriale proposée par la Préfecture même si elle comporte quelques avancées ne va pas assez loin et n'est en rien contraignante. La CGT 66 n'a pas signé.

L'été dernier, la CGT 66 avait alerté sur l'accueil et l'hébergement des travailleurs saisonniers dans notre département, suite aux nombreuses difficultés rencontrées. Nous avons alors demandé l'organisation de réunions entre les professionnels du secteur, les collectivités locales, les organisations syndicales et l'État afin d'avancer sur ces sujets.

Le Préfet a donné suite à cette demande urgente en proposant plusieurs réunions qui ont abouti à une proposition de convention, que vous soumettez aujourd'hui à notre approbation.

Même si nous avons noté des avancées sur les mobilités, sur le renforcement du rôle de la Maison du Travail Saisonnier : MTS 66, l'engagement d'un travail à moyen et long terme sur l'hébergement, il reste que l'axe principal de la convention est le recrutement des saisonniers et notamment la remise au travail des bénéficiaires du RSA à travers le pack reprise.

Or, le travail à mener va bien au-delà des bénéficiaires du RSA et concerne de nombreux travailleurs et travailleuses français ou étrangers, étudiant.es, qui rencontrent de nombreux freins à l'emploi (hébergement, transport, salaires, conditions de travail).

Dès aujourd'hui, nous sommes sceptiques sur la portée de cette convention puisque les deux chargés de mission n'ont toujours pas été recrutés.

Par ailleurs aucune mesure contraignante n'accompagne les engagements des collectivités. Les obligations listées dans cette convention ne font que prendre les obligations légales existantes qu'elles n'ont jamais respectées. Lors d'une réunion, Action Logement s'est proposée pour construire des logements sur des terrains disponibles mais aucune commune ne semble prête à en mettre à disposition. Or, Monsieur le préfet, une de vos missions est de préempter les terrains quand cela relève de l'intérêt général, ce qui est le cas en l'espèce.

En outre, un point non traité dans cette convention et sur lequel nous vous avons alerté, est l'hébergement et l'accueil des travailleurs du secteur agricole et particulièrement les vendangeuses et vendangeurs. Ces travailleurs demandent simplement une aire d'accueil équipée (éclairage, sanitaires, points d'eau potable) pour y installer leurs tentes ou vans ainsi que des abris en dur en cas d'urgence et/ou de besoin. Ils ne peuvent pas continuer à s'installer dans des vignes, en grande insécurité par rapport au risque incendie ou intempéries (orages).

Enfin, et dans la même idée, ces mesures ne prévoient rien pour l'été 2023, laissant à nouveau ces travailleurs démunis pour cette année.

Ainsi, pour l'ensemble de ces raisons, la CGT 66 n'a pas signé cette convention. Le 20 juillet, elle organisera une journée d'information à Argelès.

Elle participera aussi aux permanences mise en place par la MTS 66 durant l'été.

**Droit aux vacances : Le département des PO de moins en moins accessible.**

**Partir en vacances : un droit fondamental, un enjeu de cohésion sociale.**

Pour la CGT, le droit au repos, et d'une manière plus large le droit aux vacances, constitue un droit fondamental. Ce droit a d'ailleurs été reconnu dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998. Pour rendre le droit aux vacances accessible à tous, la CGT exige des augmentations de salaires et des pensions.

**L'accès aux vacances : une France à deux vitesses**

Selon un sondage Ifop publié en juin 2023, plus d'un tiers des Français ne prévoient pas de partir en vacances cet été (35% contre 21 % en 2022). Un renoncement qui concerne davantage les catégories modestes (39%) et pauvres (41%) (contre 30% en 2022) de la population française. Par ailleurs, 24% privilégieront le prix lors de leur choix et 41% le lieu ou la destination des vacances.

Cette inégalité sociale progresse depuis des années. Dans les centres de vacances, les ouvriers et les employés sont moins nombreux. Aujourd'hui, l'industrie touristique semble rebondir, mais avec moins de ménages qui partent en vacances. L'inflation actuelle amplifie cette année encore le phénomène avec l'augmentation des prix alimentaires et celui de l'essence qui représente un budget de plus en plus lourd.

De plus, la plupart des départements touristiques dont les Pyrénées Orientales (mer et montagne) voient leur offre évoluer vers un tourisme de plus en plus haut de gamme qui impacte fortement notre environnement (surconsommation, ressource en eau avec multiplication des spas, golf ...). Dans le même temps, notre département devient de plus en plus inaccessible à de nombreuses familles. Les offres premiers prix dans les campings disparaissent laissant place à des locations très onéreuses, les prix des appartements augmentent années après années. Les centres de vacances sont en difficulté et beaucoup ont déjà fermé sur notre département ou sont menacés. Les acteurs économiques et politiques souhaitent des touristes aux poches pleines pour poursuivre un développement économique qui va droit dans le mur.

Dans notre département essentiellement centré sur le tourisme, c'est tout le modèle économique qui est à revoir pour développer un tourisme alternatif qui préserve les ressources et les populations. La crise écologique est déjà bien présente et un autre modèle doit être trouvé, toute l'économie touristique et ses travailleuses et travailleurs sont menacés si nous ne changeons pas de modèle.

La CGT revendique aussi des moyens financiers supplémentaires pour les CSE (Comité Social et économique) afin d'aider au départ en vacances, même pour les salariés des petites entreprises qui aujourd'hui ne bénéficient pas d'un CSE.